

Autriche : nouveaux tarifs de péage en 2024

Système du péage

À partir du 1er janvier 2024, en plus de la distance parcourue, du nombre d'essieux, de la catégorie d'émission Euro les tarifs de péage autrichien seront également basés sur la classe d'émissions de CO₂.

Le péage s'applique à tous les véhicules de plus de 3,5t de PTC circulant sur les autoroutes et les voies rapides autrichiens. Seuls les véhicules à moteur sont concernés, les remorques sont prises en compte uniquement dans le calcul du nombre d'essieux par véhicule.

L'obligation du péage s'applique à tous les usagers de la route (nationaux et étrangers). Les itinéraires à péage spéciaux auront des tarifs plus élevés.

Classement CO₂

Il existe **cinq classes d'émission de CO₂**, les véhicules sans émission étant affectés à la classe d'émission de CO₂ 5 et tous les véhicules qui ne remplissent pas les exigences des autres classes d'émission de CO₂ du fait des spécifications de CO₂ étant affectés à la classe d'émission de CO₂ 1.

La classe d'émission de CO₂ ainsi que la classe d'émission EURO ne sont pas enregistrées sur l'appareil embarqué, mais sont prises en compte de façon centralisée. Il n'est pas nécessaire de se rendre dans un point de vente GO box, le traitement et le calcul sont effectués en ligne. ASFINAG assure automatiquement le traitement centralisé une fois le contrôle des justificatifs effectué.

Aucune intervention nécessaire pour la majorité des véhicules

Pour la plupart des véhicules aucune intervention ne sera nécessaire. Tous les véhicules sont dans un premier temps répartis dans la classe d'émission de CO₂ 1.

Seuls les véhicules dont le type d'entraînement E/H2 (entraînement purement électrique et un entraînement avec des piles à combustible à hydrogène) est prouvé sont automatiquement affectés à la classe d'émissions de CO₂ 5.

- Les véhicules avec une **date de première immatriculation antérieure au 1er juillet 2019** restent automatiquement dans la classe d'émission de CO₂ 1, car ils ne peuvent pas être affectés à une classe d'émission de CO₂ supérieure conformément aux spécifications légales.
- Pour les véhicules avec une **date de première immatriculation postérieure au 1er juillet 2019**, en indiquant les valeurs correspondantes dans le [calculateur des classes d'émission de CO₂](#), il est possible de définir la meilleure classe d'émission de CO₂ correspondante. Pour ces véhicules, il est possible de vérifier si un tarif de péage plus avantageux est disponible selon la tarification en fonction du CO₂ et de changer la classe en présentant les documents à l'ASFINAG.

Les tarifs du péage

Les tarifs du péage applicables à partir du 1er janvier 2024 (en centimes par km, hors TVA) peuvent être consultés sur https://www.go-maut.at/media/dxwhuwjm/go-maut-tarife-2024_en.pdf

Remarque : des tarifs plus élevés s'appliquent sur les itinéraires à péage spéciaux https://www.go-maut.at/media/zsocruyi/go-maut-tarife-2024_streckenmaut_en.pdf

Augmentation du péage sur l'A 13 et l'A 12 entre Kufstein et Innsbruck

Afin de contribuer au cofinancement pour la construction de Brenner Base Tunnel, un supplément pouvant aller jusqu'à 25% sera prélevé sur la base kilométrique sur l'autoroute A13 Brenner et sur l'autoroute A12 Inntal de la frontière à Kufstein jusqu'à la jonction Innsbruck/Amras.

Comment les frais de péage sont-ils perçus ?

À environ 400 endroits sur les autoroutes et les voies rapides autrichiennes, des arches au-dessus de la route rassembleront informations en liaison avec l'appareil Go-Box dans le véhicule. Les frais sont débités en fonction des kilomètres parcourus. Grâce à la communication automatique par micro-ondes entre le véhicule et les arches de péage, il n'est pas nécessaire de s'arrêter, de se déplacer dans une voie spécifique ou de fixer une limite de vitesse spécifique.

Les véhicules dont le poids total maximum autorisé dépasse 3,5 tonnes ne peuvent emprunter que les autoroutes et voies rapides si elles sont équipées d'une GO-Box. L'appareil doit être dans le véhicule avant d'entrer en Autriche.

GO Box

Le péage est automatiquement déduit du montant approprié en fonction du numéro enregistré de essieux du véhicule. Les suppléments, les tarifs de péage spéciaux et les différenciations tarifaires en fonction du temps sont débités sans que le conducteur n'ait à faire quoi que ce soit.

La GO-Box est liée à une plaque d'immatriculation spécifique, réglée à une classe d'émissions spécifique et est attachée au pare-brise avec une bande adhésive. La GO-Box peut être récupérée dans plus de 200 points de vente (sur les stations-service des autoroutes, sur le réseau routier secondaire, dans les pays étrangers proches de la frontière) sur présentation du certificat d'immatriculation et d'un versement minimum de 80 € (75 € de crédit et 5€ de frais).

Si la GO-Box est restituée après avoir transité par l'Autriche, le crédit non utilisé sera remboursé ; uniquement les € 5 de frais seront retenus. Le crédit reste valable deux ans.

Moyens de paiement

Procédure de pré-paiement : Pré-paiement du crédit de péage dans les points de vente (stations-service, aires de repos) par rechargement de GO-Box en espèces, par carte de crédit ou au guichet automatique (de 80€ à 500€).

Procédure de post-paiement : après inscription auprès d'ASFINAG (l'opérateur de péage en Autriche), le péage peut être payé par carte de crédit, carte carburant ou règlement direct avec ASFINAG via un compte bancaire.

Contrôle et sanctions

Il existe des systèmes de contrôle fixes et mobiles qui photographient tous les véhicules. En comparant données, il est possible de filtrer les fraudeurs (véhicules sans GO-Box, avec un numéro mal réglé d'essieux ou sans crédit). Les autorités de contrôle des péages percevront un péage de remplacement (120 € ou 240 € selon l'infraction). Alternativement, l'autorité de contrôle peut engager une action pénale administrative procédure, qui peut entraîner des amendes comprises entre 300 € et 3 000 €. Le véhicule peut également être immobilisé.